

FICHE DE POSTE	Fonction : Technicien assainissement
	Affectation : Direction des services techniques/Etudes et Suivi de Travaux volet Assainissement
	Responsable de Pôle :
Nom et prénom :	Supérieur hiérarchique direct :
Conditions d'exercice du poste	
Lieu : Maubeuge (déplacement sur les communes de la CAMVS)	
Quotité horaire : temps complet	
Filière / Catégorie / Grade : Technique/B/technicien ou C/agent de maîtrise	
Habitations, permis, formations obligatoires : Permis B + CATEC (<i>Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné</i>) + AIPR (<i>Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux</i>)	
Description des missions :	
Diagnostiquer les dysfonctionnements des réseaux et proposition de solutions techniques afin de garantir la sécurité sanitaire et environnementale Contrôler les rejets industriels et professionnels : - Instruction des dossiers de demande d'autorisation des rejets, - Contrôle des installations de prétraitement en domaine privé, - Réception, étude et contrôle des auto-surveillances, - Assurer une veille de la réglementation, - Elaboration de redevances industrielles, - Réalisation d'actes administratifs divers, - Conseil en gestion des eaux usées non domestiques Assainissement collectif : assistance aux Bailleurs et Communes - Faire appliquer la réglementation en vigueur en assainissement collectif, - Accompagnement des aménageurs dans le cadre d'une procédure de rétrocession des ouvrages (communication des prescriptions matériels, techniques, ...), - Dans le cadre des rétrocessions, réaliser et coordonner les contrôles d'assainissement (ITV, enquêtes à la parcelles, contrôles des installations), et rédiger un avis technique - Instruire les demandes de raccordement aux réseaux de la CAMVS, - Assister aux réunions de chantiers, Assainissement collectif : Programmation, études et travaux - Participer à l'actualisation de la programmation annuelle des travaux d'assainissement avec les différents services internes (Eaux potable, voiries, ...) et externe (Communes, Département, ...), - Etudier des solutions d'amélioration, d'extension ou de réparation des ouvrages d'assainissement, - Réalisation des bons de commande nécessaires à la bonne réalisation des études (relevés topographiques, maîtrise d'œuvre, ...).	

Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) :

- Communiquer et faire appliquer la réglementation en vigueur sur le territoire de la collectivité
- Contrôler la mise en place et l'état des installations en domaines publics et privés
- Promouvoir la mise en place des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales
- Surveillance des ouvrages de la CAMVS (bassins, noues, cassier enterrés, ...),
- Réalisation de bons de commandes

Autres activités associées aux missions principales :

- Instruire les demandes de raccordement aux réseaux de la CAMVS,
- Aides ponctuelles à l'instruction des permis de construire
- Polyvalence avec les services de la régie assainissement
- Constitution, dépôt et suivi des dossiers de demande de financements
- Contribution au Rapport sur le Prix et la Qualité du Service
- Participation à l'élaboration ou mise à jour du zonage d'assainissement
- Rédaction de pièces techniques, marchés

Relations (internes / externes) :

Internes : circuit hiérarchique, services de la direction des services techniques, développement économique, service financier et juridique.

Externes : les usagers, entreprises, agence de l'eau, mairies et autres partenaires institutionnels (AEAP, ADOPTA, DDTM, DREAL, Département, Conseil Général...)

Compétences et savoirs requis :

- Connaissances des techniques d'assainissement, de la réglementation AC/ANC, des techniques d'épuration, de biologie et chimie de l'eau, pédologie et hydrologie,
- Sens de l'autonomie, capacité rédactionnelle
- Sens du relationnel et pédagogie,
- Organisation, esprit d'équipe,
- Connaissance de l'hydraulique urbaine, fonctionnement des réseaux EU/EP ; lecture d'ITV
- Maîtrise de l'outil informatique classique (pack-office)
- Logiciels métiers (formation possible) : Autocad, Covadis, PCSWMM (*HydroPraxis*), SIG (QGIS)
- Connaissance géographique du territoire
- Assurer une veille réglementaire : code de l'Environnement ; Loi sur l'Eau...
- Mobilité sur le territoire.

Conditions matérielles :

EPI (casque, chaussure de sécurité, gants etc.) et outillage pour ouvrir les réseaux
Véhicule de service
Matériel bureautique et moyens de communication